



ASSOCIATION RÉGIONALE DE SOCCER LANAUDIÈRE

2475 BOUL. DES ENTREPRISES - LOCAL 107

TERREBONNE, QC J6X 4J9

(450) 581-4545

INFO@SOCCER-LANAUDIÈRE.QC.CA

Pour diffusion immédiate

Le vendredi 5 juin, 2020
COMMUNIQUÉ

À tous nos membres,

Bonne nouvelle ! Le gouvernement vient de donner l'accord à la reprise des activités sportives dès le 8 juin prochain. Vos clubs travaillent très fort pour mettre en place des séances d'entraînement, selon les mesures de la phase 1 mise en place par Soccer Québec. Voir les détails de la phase 1 juste ici : [Document de reprise des activités \(Soccer Québec\)](#)

Voici également les étapes à faire de votre côté pour recommencer l'entraînement, la première est d'aller vous inscrire dans un club : [Comment se préparer pour une séance de soccer de la phase 1 \(Soccer Québec\)](#)

Toutefois, les clubs ne sont pas autorisés à tenir d'activités sans avoir eu l'accord de Soccer Québec via le plan que chaque club va soumettre. Vous devez donc attendre les informations de votre club à ce sujet. Il n'est pas possible pour une équipe de faire des séances d'entraînement avant le feu vert de votre club.

Le gouvernement s'est également montré ouvert à une possible reprise des matchs vers la fin juin. Nous attendons des directives plus claires de la part du ministère ainsi que de Soccer Québec. Nous ne connaissons pas la forme sous laquelle les matchs vont reprendre et si la distanciation physique devra être appliquée.

Nous sommes impatients de vous revoir sur les terrains, mais il faudra être prudent et respecter les mesures de sécurité.

Nous vous invitons à contacter votre club pour procéder à votre inscription si ce n'est pas déjà fait : [Clubs de l'ARSL](#)

Sportivement,

ARS Lanaudière